

LE SÉNAT

Le mercredi 21 avril 1971

La séance est ouverte à 2 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'honorable Paul Martin dépose les documents suivants:

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada*, du mercredi 14 avril 1971, en conformité de l'article 7 de la loi sur les règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952.

L'HONORABLE MAURICE LAMONTAGNE

FÉLICITATIONS POUR SON RETOUR AU SÉNAT

[Traduction]

L'honorable Paul Martin: Honorables sénateurs, avant que nous passions à l'ordre du jour, je voudrais dire à l'honorable sénateur Lamontagne combien nous sommes heureux de le revoir parmi nous.

Des voix: Bravo!

BILL SUR L'ADMINISTRATION DU PONT FORT-FALLS

2^e LECTURE—REPORT DE LA MOTION

L'ordre du jour appelle:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Benidickson, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Paterson: Que le bill S-14, concernant la construction d'un pont international pour la circulation routière entre Fort Frances (Ontario) et International Falls (Minnesota) soit lu pour la 2^e fois—(L'honorable sénateur Benidickson, C.P.)

L'honorable Paul Martin: Le sénateur Benidickson aimerait, je crois, que cette motion soit reportée. Il m'a dit qu'il attendait certains renseignements dont il veut prendre connaissance avant de poursuivre.

(La motion est reportée.)

BILL SUR LA COMMISSION DU TEXTILE ET DU VÊTEMENT

2^e LECTURE—SUITE DU DÉBAT

Le Sénat reprend le débat, ajourné hier, sur la motion de l'honorable M. Cook: Que le bill C-215, tendant à créer la Commission du textile et du vêtement et à apporter en conséquence certaines modifications à d'autres lois, soit lu pour la 2^e fois.

L'honorable Herbert O. Sparrow: Honorables sénateurs, en principe, à mon avis, le bill devrait être rejeté.

Nation de libre-échangistes, et c'est tout particulièrement à l'Ouest et aux Prairies que je pense, le Canada, tout au long de son histoire, s'est efforcé de favoriser le libre-échange de toutes les denrées. Je dis que le bill devrait être rejeté de ce fait. Cependant, je ne suis pas disposé à dire que je le rejeterai, ni que le Sénat devrait le rejeter, car d'autres facteurs entrent en jeu. La survivance du Canada, et tout particulièrement de l'Ouest du Canada, dépend des exportations. Les denrées importantes que nous exportons de l'Ouest sont, on le sait, le blé, la pâte à papier, la potasse et de nombreux autres produits. Le commerce est une voie à deux sens et, naturellement, nous ne pouvons survivre sans commerce. Cependant, il nous faut regarder les réalités en face en ce qui concerne nos industries à nous.

Nous avons, bien entendu, l'un des niveaux de vie les plus élevés du monde. Au sein de l'industrie textile même, le salaire moyen est de \$2 l'heure. Chez nos concurrents de l'industrie du textile et du vêtement, ce salaire est de 22c. pour Hong Kong, 58c. pour le Japon, 19c. pour Singapour, 15c. pour la Corée du Sud et 20c. pour Taiwan. D'où la nécessité de protéger notre industrie au moyen de barrières tarifaires ou de restrictions à l'importation, sans quoi nous assisterions à la ruine totale de cette industrie au Canada, donc à la mise à pied de 200,000 personnes employées directement ainsi que de plusieurs autres milliers d'employés dans des industries connexes. Cette industrie emploie environ 12 p. 100 de la main-d'œuvre manufacturière du Canada, pourcentage élevé il va sans dire. Il faut donc sans cesse avoir l'œil sur les restrictions à l'importation dans notre pays.

D'après le bill, la Commission se composera de trois membres. Comme cela me paraît insuffisant, je demanderais au comité d'approfondir cette question. A mon avis, il importe que chaque région du Canada soit représentée au sein de la Commission. Les régions dont je parle sont: la région de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique. Je n'ai rien à redire aux nominations déjà faites et qui seront sans doute confirmées aux termes de ce projet de loi; mais il s'agit de personnes qui viennent toutes du centre du Canada et, à mon avis, elles ne représentent que la Fonction publique et les industriels des régions centrales. Étant donné que des millions de dollars se rattachent aux droits d'importation qui influent sur la vie de tous les Canadiens, je crois que tout le Canada devrait être représenté au sein de cette Commission. Il faut des représentants qui, le moment venu de prendre une décision, envisageront les problèmes de chaque région du Canada, et les effets qui pourront s'y faire sentir—non seulement les effets économiques, mais aussi les considérations d'ordre social.

Lorsque nous nous réunirons en comité, je suis certain que la question sera discutée. On s'opposera à l'application d'un tel principe à l'égard d'une commission de ce genre. On prétendra sans doute qu'il n'y a aucune repré-